



-----Message d'origine-----

De : [ara@alerte.ch](mailto:ara@alerte.ch) [mailto: [ara@alerte.ch](mailto:ara@alerte.ch)]

Envoyé : lundi 16 avril 2007 18:24

À : [xxxxxxxxx.xxxxxx@xxxxxxxxx.fr](mailto:xxxxxxxxx.xxxxxx@xxxxxxxxx.fr)

Cc : [001.focus@gmail.com](mailto:001.focus@gmail.com) ; [contact@next-up.org](mailto:contact@next-up.org)

Objet : Abeilles

Concerne : 6 ruches test dans la ville de Besançon ? Mme Michèle Mouneyrac

Chère Madame,

Me référant à notre aimable conversation téléphonique de cet après-midi, je vous fais parvenir, en fichier attaché, l'étude de Koblenz.

Cette étude est en allemand et je ne possède pas de traduction. Il en ressort que les ruches exposées aux champs électromagnétiques d'un téléphone au standard DECT (téléphone mobile de domicile très répandu malheureusement) ont une production de couvain après 9 jours qui est inférieure de 21 % par rapport aux ruches non exposées.

On a pris 25 abeilles dans chaque ruche que l'on a relâchées à 800 mètres.

Dans les 2 ruches non exposées, 16 et 17 abeilles sont revenues après respectivement 28 et 32 minutes.

Dans les ruches exposées, 6 sont revenues après 38 mn pour l'une alors que l'autre a été complètement désertée.

J'avais envoyé 2 messages au Président de l'UNAF en date des 2 et 5 mars dernier, que je joins également en fichiers annexés. Le deuxième me donne une erreur permanente et le premier n'a pas, à ce jour, reçu de réponse.

Peut-être pourriez-vous le relancer ?

En Autriche, une enquête a été conduite par l'intermédiaire du journal des apiculteurs.

25 ont répondu et affirmé avoir eu des problèmes depuis l'installation d'antennes de téléphonie mobile à proximité.

De ces apiculteurs :

37,5 % ont affirmé avoir constaté une agressivité élevée des abeilles;

25 % ont affirmé avoir constaté une tendance des abeilles à quitter la ruche;

62,5 % ont affirmé avoir constaté un effondrement des populations d'abeilles.

On trouve ces informations sur le site :

<http://www.mikrowellensmog.info/bienen.html> , malheureusement, ce site est en allemand.

Les autres informations que je possède sont en anglais.

Plusieurs causes peuvent être évoquées. Après une recherche, les insecticides, OGM, varroa et autres causes n'expliquent pas ces disparitions à l'échelle planétaire. Par contre, la constance des mêmes problèmes qui surviennent suite à l'exposition à des champs électromagnétiques est un fait avéré.

Les abeilles ne sont d'ailleurs pas les seules touchées.

Les insectes, les oiseaux et les êtres humains souffrent également sans le savoir à ces expositions.

Comme vous me l'avez dit, il n'y a pas de protocole bien établi pour ces tests à l'échelon national en France, mais il est prévu de faire un inventaire des plantes butinées, des produits phytosanitaires et résidus d'antibiotiques trouvés dans le miel. Cela figure d'ailleurs dans la Charte que vous avez signée à Paris le 13 février 2007 avec entre autres M. Henri Clément, président de l'UNAF, et que l'on trouve sur le site :

<http://www.unaf-apiculture.info/>

Rien sur les mesures de champs électromagnétiques (CEM). Absolument rien.

Pourtant, tout coïncide pour démontrer que les CEM sont le principal responsable de la disparition des abeilles.

Comme vous le savez, si les abeilles disparaissent de la surface du globe, l'être humain suivra, dans les quatre ans, Einstein dixit.

Alors de deux choses l'une. Ou je suis un hurluberlu et il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Ou j'ai raison, auquel cas il faut introduire rapidement des mesures des CEM dans tous les lieux où les ruches ont été déposées dans le pays pour cette étude. A ce propos, il serait intéressant de connaître les résultats pour les 10 ruches de 40 à 50'000 abeilles déposées à l'aéroport de Lyon... Les ondes radars ne doivent pas être la tasse de thé des abeilles !

Spécialiste de la problématique des CEM et de ses nuisances, je me tiens à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir transmettre une copie du présent courrier à M. Jean-Luc Legain, directeur de la Santé à la Mairie de Besançon.

Vous remerciant par avance de bien vouloir m'indiquer quelle suite vous pensez donner à la présente, . . .

Philippe Hug Président de l'ARA site : [www.alerte.ch](http://www.alerte.ch)